

## Avis

Enquête de commodo et incommodo  
- Classe 3A -  
(n° dossier : 3A/2024/4284/184)

Il est porté à la connaissance du public, que par décision n° 3A/2024/4284/184 du 05/12/2024 de Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi et de l'Economie sociale l'autorisation

exploiter une nacelle de la marque Haulotte, du type Compact 10N, avec le numéro de construction 2107260

a été accordée à Loxam Rental, 25-27, Parc d'activité de Capellen, L-8308 Mamer.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours est ouvert devant le Tribunal Administratif contre la susdite décision.

Ce recours doit être présenté, sous peine de déchéance, par requête signé d'un avocat inscrit à la liste I des tableaux dressés par les conseils des Ordres des avocats, dans un délai de 40 jours qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Mamer, le 19/12/2024

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché du 19/12/2024 au 28/01/2025 inclus, ce suivant les prescriptions de l'article 16, alinéa 5 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Mamer, le 19/12/2024

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

Affichage jusqu'au : 28/01/2025 inclus